



Ensemble, préservons la nature

Les équipes du Département entretiennent les nombreux cheminements qui parcourent le site pour offrir aux visiteurs la possibilité de le découvrir en toute sécurité, qu'ils soient à pied, à vélo ou même à cheval.

Le saviez-vous ?

L'Ille-et-Vilaine recèle un patrimoine naturel d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles. Zones humides, tourbières, landes, vallées, falaises, boisements... Il existe aujourd'hui une cinquantaine d'espaces naturels départementaux protégés par le Département et ouverts au public. Préserver, valoriser ces sites particulièrement sensibles et permettre au public d'en découvrir les richesses font partie des priorités du Département d'Ille-et-Vilaine.

Pour plus d'informations, demandez la carte des espaces naturels départementaux : environnement@ille-et-vilaine.fr

Découvrez les plaquettes des autres espaces naturels du Département.

Chaque milieu naturel a sa couleur.

	Boisement et bocage
	Estuaire
	Étang
	Ille et Pointe rocheuse
	Dunes

	Parc et arboretum
	Patrimoine
	Zone humide
	Landes
	Site géologique



Édition 2020

Département d'Ille-et-Vilaine
Direction éco-développement
Service patrimoine naturel
1, avenue de la préfecture – 35042 Rennes CEDEX
Tél. : 02 99 02 36 86
E-mail : environnement@ille-et-vilaine.fr
www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

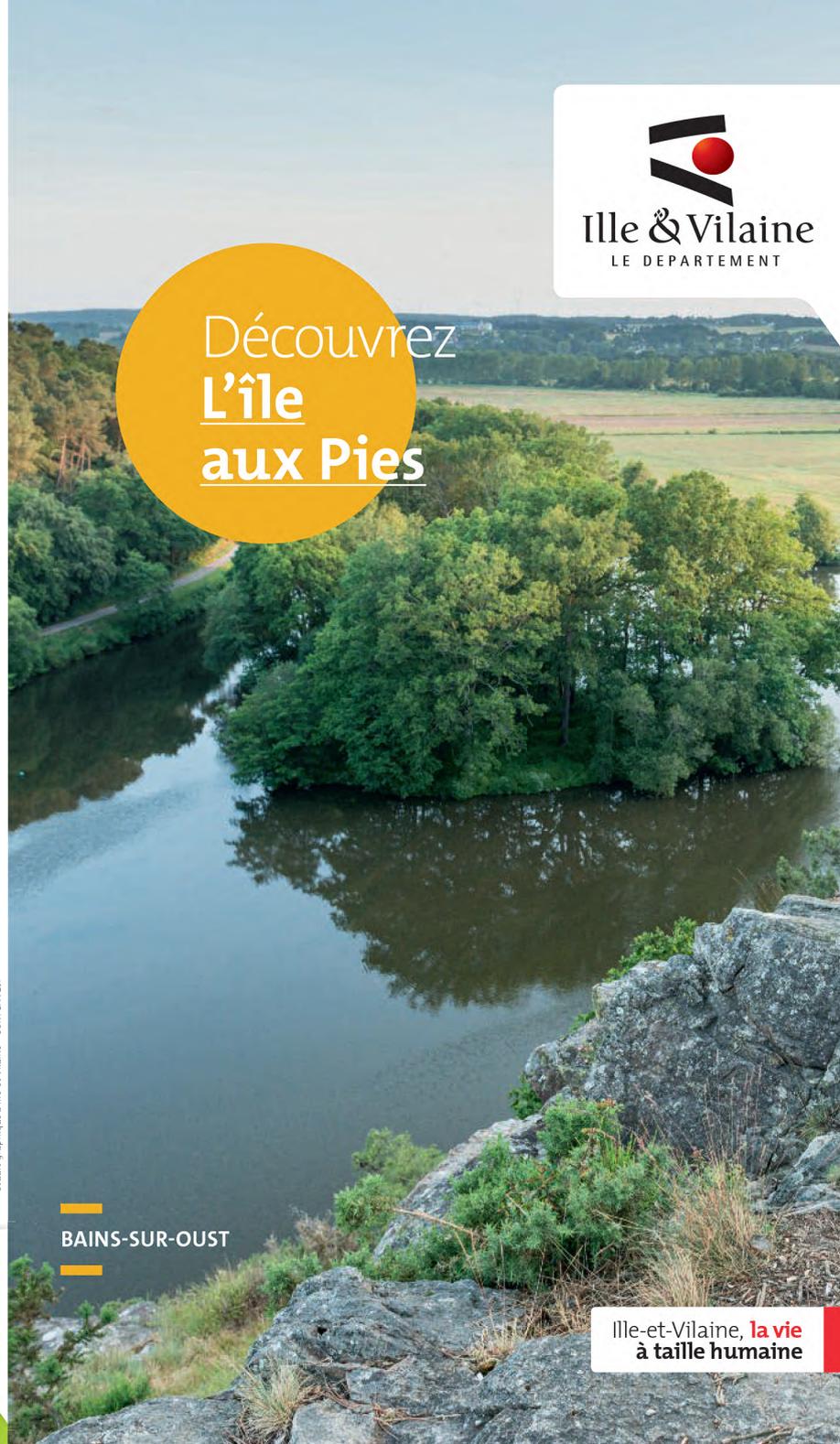


www.ille-et-vilaine.fr

Suivez-nous sur



Découvrez L'île aux Pies



BAINS-SUR-OUST

Ille-et-Vilaine, **la vie à taille humaine**

UN ESPACE NATUREL DÉPARTEMENTAL OUVERT AU PUBLIC

Credits photos : E. Berthier, F. Hamon, CD35 - Mar. 2020 - D-PDT-0320-001
Studio graphique d'Ille-et-Vilaine - COM-ENV.23



Des falaises rocheuses à pic dans la rivière

Située à la frontière entre l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, cette « cluse » creusée par la rivière met en valeur un paysage de falaises rocheuses, de marais, de landes et de bois. Sans doute l'une des plus belles de Bretagne.

De nombreux sentiers de randonnée traversent ce site bien connu des amateurs d'escalade et apprécié des naturalistes pour son environnement très riche.

Bonne balade !

Terrain de bataille

Saviez-vous que l'indépendance de la Bretagne s'était jouée près de l'île aux Pies ? En 845, la commune de Bains-sur-Oust fut le théâtre de la bataille de Ballon. Vainqueur des armées du roi de France Charles le Chauve, le souverain breton Nominoë se proclama roi de Bretagne et se fit sacrer dans la cathédrale de Dol.

Terres agricoles

Au XIX^e, l'île aux Pies se divisait en une multitude de parcelles de petite largeur, clôturées jusqu'à l'Oust.

Seuls les propriétaires d'une parcelle longeant la rivière pouvaient approcher de l'eau. L'entretien du terrain se faisait exclusivement à la main et la brouette, la taille des parcelles empêchant d'y faire entrer une charrette, encore moins une machine agricole.

La partie haute du site était utilisée pour le pâturage des bêtes, la récolte de la litière et du foin.

L'activité agricole, les cultures du chanvre et du lin, la chasse, la pêche et le commerce fluvial étaient les principales activités économiques des habitants du secteur.

Dans les années 70, le remembrement a créé des parcelles plus grandes. Le camping, le parking et la prairie ont été aménagés à cette époque.

Les espèces que vous pourriez croiser lors de votre balade



Ajoncs d'Europe



Mésange bleue



Loutre

Une mosaïque de milieux naturels qui abrite une faune et une flore d'exception

Restez sur les chemins balisés pour traverser la lande sur les hauteurs des falaises où poussent les ajoncs d'Europe, les genêts à balais, la bruyère cendrée et l'hélianthème en ombelle. Appréciez le panorama qui embrasse l'eau, la vallée et les boisements de pins maritimes, ponctués de châtaigniers.

L'île aux Pies est un site fréquenté par les mammifères. De nombreuses traces témoignent de la présence d'écureuils roux, de renards, de sangliers et de chevreuils. Les berges sont fréquentées par le ragondin, le rat musqué mais aussi par la loutre. Une grande diversité de végétation offre abri et nourriture à de nombreuses espèces d'oiseaux comme la sitelle torchepot, le pinson des arbres, le pic épeiche, la buse variable et la famille des mésanges - bleue, huppée, charbonnière, à longue queue... Dans les prairies inondables ou au-dessus de la rivière évoluent avec bonheur le héron cendré, l'aigrette garzette, la mouette rieuse et le foulque macroule.

Attention, certaines espèces sont protégées !

Longtemps chassée pour sa fourrure, la loutre, aujourd'hui protégée, fait son retour dans les marais de Vilaine et sur les bords de l'Oust. Très discrète, elle ne laisse derrière elle que très peu d'indice.



Découvrez autrement les espaces naturels départementaux

Jeu de piste en famille, découverte des champignons, des oiseaux ou de la faune sauvage... Toute l'année, le Département vous invite à participer aux animations.

Le programme de ces animations est disponible sur www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels



Le site est d'une grande valeur écologique. Merci de le préserver.



Île aux Pies

Le Bois Borgne



L'île aux Pies dans le pays de Redon

Pour les plus intrépides

Une chasse aux trésors vous est proposée pour découvrir le site de l'île aux Pies de manière ludique.

Plus d'information sur www.tresorsdehautebretagne.fr
Le nom de la cache à renseigner est « Ile aux pies ».

Infos pratiques

 Accès : En voiture, depuis Bains-sur-Oust, par la D60 puis la D873, suivre les indications qui mènent au camping.

 Coordonnées GPS :
« Le Bois Borgne, Bains-sur-Oust »
Long. : - 2,115
Lat. : 47,712

 Temps de parcours moyen :
30 minutes environ (possibilité de boucle plus longue).

 Difficulté : moyenne

Autres espaces naturels départementaux à proximité :

- Les mégalithes et landes de Saint-Just
- Le marais de Gannedel à La-Chapelle-de-Brain

orbihan

Rio de la Borde

Bains-sur-Oust →

- • • • Limite de l'espace naturel départemental
- Sentier pédestre
- Sentier équestre
- - - Circuit GR®
-  Point de vue
-  Camping
-  Site d'escalade
-  Parking

Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - 54326
reproduction interdite sans autorisation - 0616
<http://www.actual.tm.fr> - actual@actual.tm.fr

Soyez vigilants ! Restez sur les sentiers balisés pour respecter la faune et la flore. N'oubliez pas de repartir avec vos déchets. Ne cueillez pas de fleurs, certaines sont protégées.

CONTACTS

- Agence départementale du pays de Redon-Vallons : 02 99 02 47 50
- Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine : 02 99 78 47 47 – www.bretagne35.com
- Office de tourisme du pays de Redon : 02 99 71 06 04